

Question présentée par le député :

M. Emmanuel Deonna

Date de dépôt : 25 mars 2021

Question écrite urgente

Quelles actions du Conseil d'Etat pour favoriser la mobilité douce et accélérer la piétonnisation du centre-ville ?

Le projet de parking dit « Clé de Rive » a subi un net échec récemment en votation municipale (68% des électeurs de la Ville de Genève ont refusé ce projet).

Le refus de ce projet d'immense parking, avec six étages en sous-sol pour 500 voitures et 400 deux-roues motorisés, est interprété comme une victoire par les partisan.e.s du transfert modal et de la mobilité douce, notamment de la mobilité piétonne.

Des voix s'élèvent donc actuellement pour faire la part plus belle à la mobilité douce et à la piétonnisation dans l'hypercentre de la ville de Genève, au niveau du rond-point de Rive – qui héberge l'actuel marché du boulevard Helvétique – et des artères adjacentes, rues du Port, du Prince et de la Tour-Maitresse.

Au vu de ce qui précède, je remercie le Conseil d'Etat pour la réponse qu'il voudra bien fournir à la question suivante :

Compte tenu des importantes prérogatives du canton de Genève en matière de mobilité douce, quelles mesures le Conseil d'Etat envisage-t-il de prendre à court terme pour favoriser la mobilité douce et accélérer la piétonnisation du centre-ville ?